

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2015

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 32
Pouvoirs : 3
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 08/09/2015

Le 14 septembre 2015, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLEY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Marie-Christine THEVENET (Remplace Raymond MOUSSY), Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS.

Absents excuses : Hubert BONNET (Pouvoir Marc PECHOUX), Françoise DUVILLARD (Pouvoir Frédéric VALLOS), Chantal NOEL, Sylvie MICHEL, Raymond MOUSSY (Remplacé par Marie-Christine THEVENET, suppléante), Dominique VIAL (Pouvoir Jacky DUTRUC).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux),

Secrétaire de séance : Isabelle ACHARD

OBJET : ENVIRONNEMENT – Acquisition terrain à Parcieux pour stationnement en bords de Saône

M. Etienne SERRAT, Vice-Président chargé de l'Environnement rappelle que depuis plusieurs années, la CCSV a mis en place un programme de mise en valeur des bords de Saône et de développement des circulations douces sur le chemin de halage. Cette orientation se traduit par la réalisation de stationnements à proximité des bords de Saône sur les zones de grande fréquentation afin d'éviter la circulation sur le halage.

Certaines communes disposent déjà d'importants stationnements sur les bords de Saône (Trévoux, Saint-Bernard) et des aménagements d'aires de stationnement sont prévus à Massieux, Saint-Bernard, et Parcieux/Reyrieux.

Sur ce dernier site, l'acquisition d'une parcelle de 2 694m² située à Parcieux avait été décidée (délibération 2013C54 du 22 juillet 2013), mais en raison de soucis de santé d'un des membres de la famille, l'acte ne peut pas être signé et le projet est bloqué.

En 2015, la commune de Parcieux a récupéré un terrain (auparavant loué) et situé à proximité. La Commune est prête à céder une partie de ce terrain (environ 5 000 m²) à la CCDSV pour l'euro symbolique afin de créer une aire de stationnement.

Le terrain serait pris sur 3 parcelles (A 657, A 339, A 334) après découpage pris en charge par la Commune de Parcieux ; La Commune propose également d'évacuer et de nettoyer le terrain occupé par des gravats.

Les frais notariés et l'aménagement de l'aire de stationnement sont évalués entre 60 000 € et 90 000 € selon le nombre de places de stationnement créées. Les travaux seront réalisés en 2016 et donc programmés sur le budget 2016.

Dans ce contexte, la CCDSV renoncerait à l'acquisition de la parcelle visée par la délibération 2013C54 du 22 juillet 2013.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- RETIRE la délibération 2013C54 du 22 juillet 2013 approuvant l'acquisition aux consorts Marchand de la parcelle A479 de 2 694 m² situé port Bernalin à Parcieux pour le prix forfaitaire de 5 000 € et autorisant le Président à signer l'acte d'achat de cette parcelle ;
- APPROUVE la proposition d'acquisition à la mairie de Parcieux d'un terrain d'environ 5 000 m² pris sur les parcelles A 657, A 339, et A 334 pour l'euro symbolique ;
- MANDATE le Président pour signer l'acte d'achat du terrain après détachement par la mairie de Parcieux d'une parcelle d'environ 5 000 m².

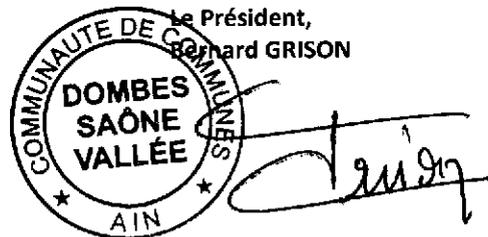
Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

23 SEP. 2015

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20150914-2015C106-DE
Affichage le : **23 SEP. 2015**

A Trévoux, le 14/09/2015

Le Président,
Bernard GRISON



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DOMBES
SAÔNE
VALLÉE
AIN